

Liffre ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL DE COMMUNAUTE REUNION DU 26 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE VINGT-SIX MARS à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA MAISON INTERCOMMUNALE DE ERCE-PRES-LIFFRE, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 20 mars 2018.

Présents : Mmes BRIDEL C., COUR L., DANIEL F., LERAY-GRILL C., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., FRAUD E., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PIQUET S., SALAÜN F., VEILLAX D., SALAÜN R.

Absents : Mmes BOURCIER V., KERLOC'H A., LAMOUR E., LEPANNETIER-RUFFAULT V., MIRAMONT F., MM CHESNAIS-GIRARD L., BEAUGENDRE F., DEBAINS J-M., DESRUES T., GENOUËL J., LAHAYE P., PICARD H.

Pouvoirs : Mme BOURCIER V. à M. BEGUE G., M. DESRUES T. à M. DESJARDINS S., M. GENOUËL J. à M. DESBORDES P-J., Mme LAMOUR E. à M. BEGASSE J., Mme LEPANNETIER-RUFFAULT V. à M. VEILLAX D., M. PICARD H. à M. BLANQUEFORT Ph.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

FINANCES

Comptes administratifs – Année 2017

Rapporteur : Stéphane PIQUET, Vice-président

VU le code Général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L.1612-12 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion, constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

Les opérations de dépenses et de recettes enregistrées tout au long de l'année dans la comptabilité de l'ordonnateur (la collectivité) sont récapitulées dans le compte administratif en fin d'exercice. En parallèle, le comptable (le Centre des Finances Publiques) établit le compte de gestion.

Les chiffres de ces documents doivent être concordants.

L'exécution budgétaire 2017 s'est réalisée conformément aux prévisions, complétées en cours d'année par les décisions modificatives nécessaires.

Pour l'année 2017, huit comptes administratifs sont présentés :

- Le budget principal : Communauté de communes ;
- Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Office des Sports
- Régie de transport collectif
- Bâtiments relais
- Zone d'Activités Intercommunale
- ZAI Sévailles
- ZA Mottais

Synthèse des exécutions budgétaires :

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 890 269,74	247 040,56		247 040,56	1 890 269,74
Opérations de l'exercice	10 180 902,37	13 150 650,77	2 906 106,15	3 054 843,77	13 087 008,52	16 205 494,54
TOTAUX	10 180 902,37	15 040 920,51	3 153 146,71	3 054 843,77	13 334 049,08	18 095 764,28
Résultat de clôture		4 860 018,14	98 302,94			4 761 715,20

BUDGET SPANC

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		25 951,89		5 938,13	0,00	31 890,02
Opérations de l'exercice	51 651,02	50 436,69	0,00	1 963,50	51 651,02	52 400,19
TOTAUX	51 651,02	76 388,58	0,00	7 901,63	51 651,02	84 290,21
Résultat de clôture		24 737,56		7 901,63		32 639,19

BUDGET OFFICE DES SPORTS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 018,28	1 637,30		1 637,30	13 018,28
Opérations de l'exercice	142 781,93	148 556,44	1 116,90	3 013,05	143 898,83	151 569,49
TOTAUX	142 781,93	161 574,72	2 754,20	3 013,05	145 536,13	164 587,77
Résultat de clôture		18 792,79		258,85		19 051,64

BUDGET REGIE DE TRANSPORT

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 101,73	0,00		0,00	4 101,73
Opérations de l'exercice	12 426,42	13 931,92	0,00	2 589,00	12 426,42	16 520,92
TOTAUX	12 426,42	18 033,65	0,00	2 589,00	12 426,42	20 622,65
Résultat de clôture		5 607,23		2 589,00		8 196,23

BUDGET BATIMENTS RELAIS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	3 122,16		158 327,41		161 449,57	0,00
Opérations de l'exercice	21 540,42	48 709,58	795 465,58	821 961,39	817 006,00	870 670,97
TOTAUX	24 662,58	48 709,58	953 792,99	821 961,39	978 455,57	870 670,97
Résultat de clôture		24 047,00	131 831,60		107 784,60	

BUDGET ZAI

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		19 278,00	4 200,00		4 200,00	19 278,00
Opérations de l'exercice	4 200,00	1 405,20	0,00	4 200,00	4 200,00	5 605,20
TOTAUX	4 200,00	20 683,20	4 200,00	4 200,00	8 400,00	24 883,20
Résultat de clôture		16 483,20	0,00			16 483,20

BUDGET ZAI SEVAILLES

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		806 427,92	869 087,01		869 087,01	806 427,92
Opérations de l'exercice	4 501 457,92	3 634 405,66	3 557 597,50	5 044 087,01	8 059 055,42	8 678 492,67
TOTAUX	4 501 457,92	4 440 833,58	4 426 684,51	5 044 087,01	8 928 142,43	9 484 920,59
Résultat de clôture		60 624,34		617 402,50		556 778,16

BUDGET ZA MOTTAIS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	192 354,21	192 104,28	192 104,21	0,00	384 458,42	192 104,28
TOTAUX	192 354,21	192 104,28	192 104,21	0,00	384 458,42	192 104,28
Résultat de clôture		249,93	192 104,21		192 354,14	

Il est précisé que conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, s'est retiré pour laisser la présidence de la séance à Monsieur Stéphane PIQUET, 1^{er} Vice-président, pour le vote des comptes administratifs 2017 de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les résultats définitifs de l'exécution budgétaire 2017 tels que résumés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

